

Brec'h in news*

N°20
AVRIL - MAI -
JUIN 2021

Le magazine de la ville de Brec'h



P. 4-5 CONSULTATIONS

Centre culturel et enquête de lectorat

P. 6-7 AMENAGEMENTS

Le point sur le déploiement de la fibre

P. 12-13 BUDGET 2021

6,4 millions d'euros d'investissements

CAHIER CENTRAL P. 8-11

LES PROJETS DU MANDAT



Sommaire



P. 4 - 5
CONSULTATIONS
Enquête de lectorat
Pistes cyclables
Centre culturel

AVRIL
MAI
JUIN

P. 16 - 17
AGENDA

P. 6 - 7
AMENAGEMENTS
Le point sur la fibre



P. 18
VIE PRATIQUE
Hauteurs des haies
Cambriolages : les bons réflexes
Service urbanisme : nouveaux horaires



P. 8 - 11
PROJETS DU MANDAT
Entretien avec Fabrice Robelet, maire de Brech'h



P. 19
VIE ECONOMIQUE
Brech'h Auray Automobiles
Alliance Administrative

P. 12 - 13
BUDGET 2021



P. 14 - 15
MEDIATHEQUE
Suggestions & coups de cœur

Édito

Par le maire de Brec'h, Fabrice Robelet

L'année 2021 débute dans des conditions épidémiques similaires à l'automne 2020. Sans que nous ayons dérogé aux règles du couvre-feu, le virus circule encore et toujours, mais sous une forme plus grave, plus contagieuse notamment chez les adultes plus jeunes.

Nous habitons une région beaucoup moins impactée que les métropoles, grandes villes et certains départements. Cependant, le risque est toujours présent; accentué par de nouveaux variants, notamment le variant anglais, plus contagieux, qui a conduit à des reconfinements régionaux localisés en février, en mars et avril.

Tout en restant sur nos gardes, nous mesurons toutes les disparités territoriales entre régions. La campagne vaccinale débutée en janvier, trop lente faute d'approvisionnement, paraît ambitieuse, mais aujourd'hui, c'est la seule et unique sortie de crise sur laquelle nous plaçons beaucoup d'espoir. Perspective atteignable puisqu'entre février et juin les doses de vaccin livrées seront multipliées par 6.

Aujourd'hui, j'entends et je mesure l'impatience des Brechoises et Brechois à aspirer à une vie où nous retrouverons nos libertés, nos liens sociaux et familiaux, nos moments de convivialités dans les restaurants, musées, cinémas..., nos activités dans les associations sportives, culturelles...

Mais il faudra encore être patient pendant tout ce printemps qui débute. Nos efforts cumulés à la vaccination, apporteront pour l'été la levée progressive des contraintes actuelles. C'est tout ce que j'espère pour notre bien être à tous.

Tenez bon !



Mairie de Brec'h, 9 rue Georges Cadoudal - 56400 BREC'H
02 97 57 79 90 - accueil@brech.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la Ville de Brec'h sur www.brech.fr



Ous

Directeur de publication : Fabrice Robelet
Responsable de la rédaction : Julie Le Moal
Rédaction : Julie Le Moal et Méline Jiquel
Crédits photos & illustrations : sauf mention contraire, Ville de Brec'h & Adobe Stock
Mise en page : service communication Ville de Brec'h
Création maquette : Agence SMAC
Création logo : Mozaïque création
Impression : Imprimerie IOV - Arradon
Tirage : 3 300 exemplaires
Parution : mars 2021

La distribution du magazine de Brec'h est assurée par l'équipe municipale. 3 300 exemplaires sont ainsi distribués dans vos boîtes aux lettres.

Le magazine de Brec'h est édité en braille et en gros caractères.



ENQUETE DE LECTORAT

Retour sur votre participation

Durant tout le mois de janvier, les Brechois étaient invités à s'exprimer sur Brec'h in News, le magazine d'actualités municipales. Près de 60 foyers brechois y ont répondu !

Toutes les informations recueillies nous permettent de mieux cerner vos attentes afin de toujours mieux répondre à votre besoin d'information. Les retours de cette enquête ont été globalement très positifs et nous vous en remercions. Vos remarques et propositions seront prises en compte pour nous aider à faire évoluer le magazine. Notre objectif : rester toujours au plus près de vos préoccupations.

CE DONT VOUS ETES SATISFAITS

92 % des lecteurs sont satisfaits par la forme et le contenu du magazine

Le magazine est lu à chaque édition dans 94.5% des cas

96 % des lecteurs jugent que la fréquence de parution trimestrielle du magazine est satisfaisante

96 % des lecteurs sont satisfaits de la distribution

VOS CENTRES D'INTERETS

Les thématiques auxquelles vous portez le plus d'intérêt

Grands
projets -
Aménagement
urbain

Vie
pratique &
économique

Culture &
Sport -
Médiathèque

VOS SOUHAITS D'EVOLUTION

Propositions de nouveaux sujets ou de nouvelles rubriques (principales demandes)

Histoire &
patrimoine

Vie
associative

Initiatives
citoyennes

Vie scolaire &
périscolaire

Environnement
- Développement
durable

Langue
bretonne

PISTES CYCLABLES

Consultation des riverains de la rue Pont Douar

Le samedi 23 janvier, le maire de Brec'h, Fabrice Robelet, a invité les riverains de la rue du Pont Douar à échanger sur le projet de pistes cyclables.

C'était une rencontre attendue par les riverains de la rue du Pont Douar qui souhaitent en connaître davantage sur le projet de pistes cyclables. Satisfaits du projet, les riverains ont néanmoins alerté le maire sur la nécessité de casser la vitesse des véhicules dans la rue afin de sécuriser davantage les lieux. A l'issue de cette réunion, il a été décidé de mettre en place un plateau ralentisseur rue du Pont Douar, entre le rond-point de Corn er Hoët et l'intersection de la rue Neuve.

Calendrier des travaux 2021 :

- Piste cyclable de Corn er Hoët : travaux en cours jusqu'à mi-juin
- Piste cyclable rue du Pont Douar : travaux de mi-juin à fin juillet
- Piste cyclable rue du Stade : travaux de mi-avril à fin mai

CENTRE CULTUREL

Le point sur la consultation des Brechois



Du 18 janvier au 13 février, la ville a déployé une vaste consultation sur le projet de Centre culturel. Que ce soit au travers de questionnaires, à l'occasion de micros-trottoirs ou lors des ateliers participatifs, les habitants ont été invités à s'exprimer sur la médiathèque et sur le projet de centre culturel. Près de 130 Brechois y ont participé.

Au second semestre 2024, la ville de Brec'h ouvrira son centre culturel. En attendant l'éclosion de ce projet phare, la municipalité a souhaité consulter la population pour mieux connaître les avis et les propositions des Brechois. Objectif : définir le projet architectural et les grandes orientations culturelles de ce nouvel équipement. Près de 130 Brechois, usagers ou non de la médiathèque, se sont exprimés en donnant leur avis sur la structure actuelle et en exprimant leurs souhaits pour l'avenir.

Brec'h 2^e médiathèque du Pays d'Auray

Deuxième médiathèque du Pays d'Auray en termes de fréquentation, la médiathèque de Brec'h attire un public très large (2000 abonnés pour 7000 habitants).

Outre l'emprunt de documents, la médiathèque propose des animations régulières (expositions, lectures, ateliers et rencontres) particulièrement plébiscitées des Brechois. En témoigne le retour de l'enquête qui place ces temps forts comme second centre d'intérêt derrière l'emprunt d'ouvrages et devant la consultation et la lecture des documents sur place.

Ces questionnaires ont aussi mis en exergue la qualité de l'accueil et la pertinence des conseils des bibliothécaires.

Concernant les propositions des habitants, les retours des questionnaires couplés aux ateliers participatifs ont permis de mettre en lumière les intérêts des Brechois.

Les propositions des Brechois centrées sur les animations, le partage et les rencontres

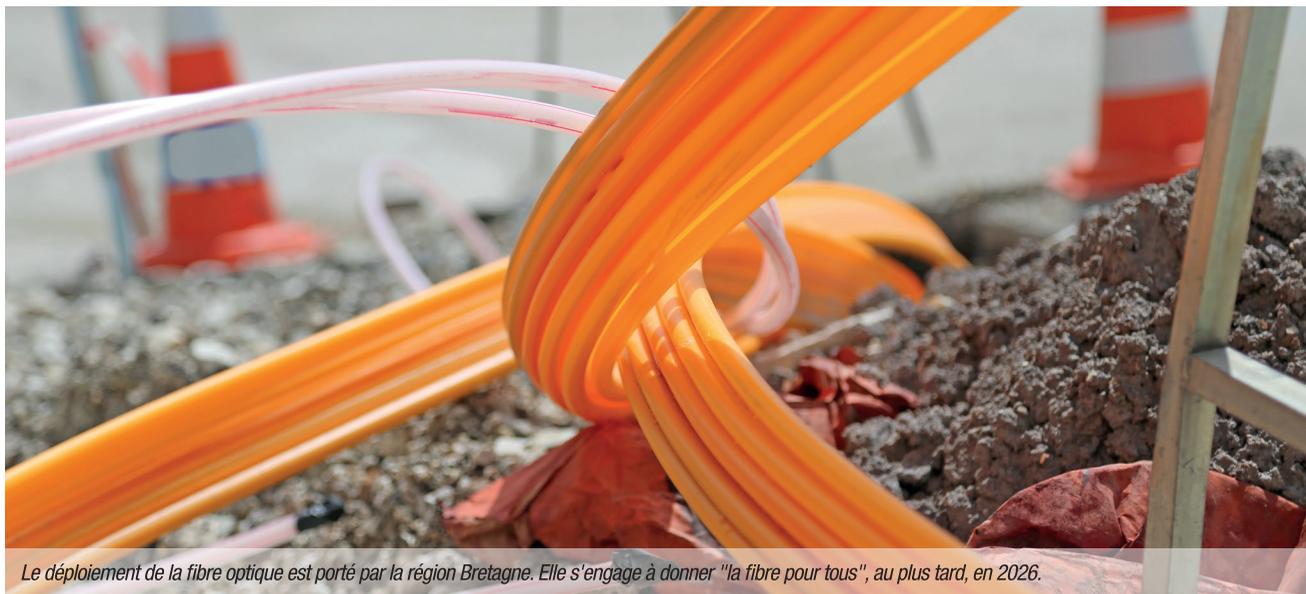
Durant les ateliers participatifs, les habitants étaient invités à se mettre dans la peau de personnages fictifs et à déterminer leurs centres d'intérêts. Six personnages aux profils variés ont ainsi été créés allant du petit garçon de 10 ans à la personne retraitée de 75 ans. Les propositions émanant de ces groupes de travail et des questionnaires ont mis en exergue que l'une des priorités reste l'accueil du public dans un lieu chaleureux et cosy.

Concernant les autres propositions émises, elles se concentrent principalement autour des animations. Ainsi, les spectacles (concerts, théâtre) en petits formats sont fréquemment cités. Les conférences et rencontres ainsi que les activités partagées de loisirs créatifs sont également au cœur des demandes. Ces propositions nécessiteront donc des espaces spécifiques dans le futur centre culturel comme, par exemple, une salle-atelier ou une salle-conférence & spectacle.

"Toutes ces remarques et avis sont d'une aide précieuse pour le montage du projet qui s'attachera à considérer l'ensemble des propositions tout en tenant compte des initiatives locales déjà en place", conclut Amélie Fusil, adjointe à la culture.

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

L'installation de la fibre optique à Brec'h se poursuit en 2021



Le déploiement de la fibre optique est porté par la région Bretagne. Elle s'engage à donner "la fibre pour tous", au plus tard, en 2026.

En 2021, le syndicat mixte Mégalis Bretagne va poursuivre les travaux d'installation de la fibre optique, débutés en 2020 à Brec'h. La majorité des foyers de la commune sera équipée en 2023.

La fibre optique est un dispositif de l'épaisseur d'un cheveu offrant une connexion internet performante et fluide, devenue indispensable aujourd'hui. Le projet "La fibre pour tous en Bretagne" engage la région Bretagne et les collectivités bretonnes à la déployer d'ici 2026. L'objectif est de fournir un équipement à tous les territoires non couverts par l'initiative privée.

Un réseau public de fibre optique

Pour ce faire, un réseau public de fibre optique doit être construit. La région Bretagne a confié la maîtrise d'ouvrage au syndicat mixte Mégalis Bretagne. Les travaux vont se dérouler en plusieurs étapes : étude de tracés, vérification des terrains, contrôle des poteaux devant accueillir les câbles et remplacement de ceux défectueux, pose des câbles. Au total, 50 000 kilomètres de câbles doivent être déployés en Bretagne.

Déploiement progressif dans la commune

À Brec'h, les travaux vont se poursuivre en 2021 et ce jusqu'en 2023. La fibre optique va être déployée progressivement, selon des zones géographiques définies. L'équipement des foyers

brechois se fera donc au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Depuis 2020, certains quartiers de la commune bénéficient déjà de la fibre optique : Penhoët, Duguesclin, Toulchignanet, Léaulet et Corohan. À l'automne 2020, les travaux ont débuté dans les zones d'activités de Kerstran, Keriquellan et Mané Salut. Ils vont se poursuivre dans les villages de Kerstran, Botulen, Brégoharne, Kernanec et Kervalh, qui seront équipés d'ici la fin de l'été 2021.

Les quartiers de Lann er Rheu, Corn er Hoët, Bonnerfaven, le bourg, St-Dégan, Kermandé, Kerguéro, Calan, la route de Landaul et le Nord de la commune, bénéficieront du déploiement de la fibre optique au plus tard en 2023. Quant aux quartiers de Tréavrec, l'Hermitte, Kergouarec, ceux-ci bénéficieront de la fibre au plus tard en 2025 en raison de leur rattachement au secteur de Landaul, commune qui sera fibrée la même année.

Pour plus d'informations et pour suivre l'installation de la fibre optique à Brec'h, rendez-vous sur www.thdbretagne.bzh et sur www.bretagne.bzh

LES GRANDS PROJETS DU MANDAT

2020 - 2026

ENTRETIEN

Fabrice ROBELET,
maire de la ville de Brec'h



Cela fait maintenant un an que la nouvelle équipe municipale est en place. Dans le contexte actuel, comment se traduit l'action de la municipalité ?

Le contexte sanitaire a en effet pesé sur notre relation aux Brechois. Cela fait près de 12 mois que nous sommes élus (*NDR : la liste Vivre Brec'h ensemble a été élue le 15 mars 2020, deux jours avant le premier confinement national. L'équipe a été installée deux mois après l'élection, le 25 mai 2020*) et nous n'avons toujours pas pu rencontrer les Brechois sans les contraintes sanitaires que nous connaissons. Pour autant, nous n'avons pas perdu de temps. Cette période particulière a permis aux nouveaux élus de mieux appréhender leur rôle. Nous avons également pu lancer les projets et opérations que nous nous étions fixés.

Quels sont vos principaux axes de travail pour les années à venir ?

Plusieurs dossiers et grands projets sont en cours. Nous pouvons dire que notre action se concentre sur trois axes majeurs : le développement durable avec un accent sur la préservation de l'environnement et le cadre de vie ; le développement des services rendus à la population au travers de grands projets communaux et du maintien de la qualité du service public ; et enfin le lien social entre Brechois de tous âges.

La préservation de l'environnement fait partie de vos priorités, pouvez-vous nous en dire plus ?

C'est un enjeu majeur pour Brec'h. Nous bénéficions d'une diversité écologique, patrimoniale et paysagère remarquable sur notre territoire. Tout ceci contribue à la qualité de vie que nous nous attachons à préserver. C'est pourquoi, nous travaillons activement avec les services et les partenaires sur ce sujet.

Trois grands dossiers sont actuellement en cours : la réhabilitation de la zone humide de la Chartreuse, le travail avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan sur l'Atlas de la Biodiversité Communale et la présentation de notre commune au label des Villes et Villages Fleuris.

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots les projets de réhabilitation de la zone humide de la Chartreuse et d'Atlas de la Biodiversité Communale ?

Concernant la réhabilitation de la zone humide de la Chartreuse (joutant le parc intergénérationnel), nous sommes actuellement en phase d'études et d'échanges avec les différents partenaires. Ce projet devrait débuter à la fin de l'année 2021 pour aboutir en 2022. Cette réhabilitation vise à restaurer le caractère naturel du cours d'eau et la fonctionnalité de la zone humide. A terme, cet espace sera dédié à la promenade. Il sera un site précieux pour la découverte de la nature.

Autre dossier que nous avons souhaité activer dès le début de notre mandat : l'Atlas de la Biodiversité Communale. Pour ce

Action municipale

projet, nous avons décidé de nous rapprocher du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan qui nous accompagne, par son expertise, dans sa réalisation. L'Atlas est un processus rigoureux qui vise à mieux connaître la biodiversité de la commune dans une logique de préservation. Associations, habitants, naturalistes seront associés à cet inventaire. Celui-ci devrait être finalisé en 2023. L'Atlas sera un outil précieux pour la commune. Il nous permettra de déployer un plan d'actions en faveur de la biodiversité tout en facilitant l'intégration des enjeux qui y sont liés dans les actions et stratégies que nous portons pour le développement de Brec'h.

Vous souhaitez présenter la commune au label des Villes et Villages Fleuris. Pourquoi ce choix ?

Le label des Villes et Villages Fleuris récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de faire connaître et valoriser les territoires qui s'inscrivent dans une démarche éco-responsable, respectueuse de l'environnement et favorisant l'amélioration du cadre de vie.

Nous nous présenterons cette année, pour la première fois, au concours départemental. Cela nous permettra de valoriser tout le travail qui est fait chaque année par les services. Il permettra également d'encourager les Brechois à contribuer à l'embellissement de leur ville au travers du concours des Maisons Fleuries. Cela participe à la qualité de vie et à l'attractivité de la commune !

Justement, vous évoquez la qualité de vie et l'attractivité de la commune ; quels sont vos autres projets pour les favoriser ?

Nous avons de grands projets qui doivent permettre de répondre, pour partie, à ces enjeux d'ici la fin du mandat.

Je pense particulièrement au centre culturel ; projet phare de notre mandat (cf. *Brec'h in News n°19*). Je pense aussi au développement des pistes cyclables qui répondront aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux (cf. *Brec'h in News n°19*).

Autres projets importants pour notre ville : le nouveau centre technique municipal, le développement du quartier de la gare, la poursuite de l'aménagement du complexe sportif, la restauration du Champ des Martyrs... Sans oublier l'offre commerciale en coeur de bourg.

Concernant l'offre commerciale en coeur de bourg, où en est-on du projet ?

Nous travaillons sur une nouvelle solution qui diffère du projet ini-

tial tout en apportant les services essentiels et attendus en termes d'offre de commerces de proximité. Cela peut paraître mystérieux mais les discussions sont en phase de maturité. Bien sûr, je me réjouirai de partager le projet lorsqu'il sera instruit. La non-réalisation du précédent projet m'amène à cette prudence.

La concertation sur le centre culturel, projet phare de ce mandat, vient de s'achever...

Effectivement, c'était une étape essentielle dans la mise en place de ce projet que nous avons commencé à imaginer lors du mandat précédent. Avec le centre culturel, nous avons décidé de nous donner le temps de la concertation pour mieux définir le projet, même si le contexte n'est pas évident.

Nous souffrons de ne pouvoir nous réunir et échanger plus largement avec la population car notre volonté est bien d'instaurer un dialogue avec les Brechois sur les grands projets de ce mandat.

“ *Instaurer un dialogue avec les Brechois sur les grands projets de ce mandat* ”

Nous avons tout de même réussi à mener à bien cette concertation. Notre ambition était de mesurer les attentes des habitants pour ce futur équipement qui ouvrira ses portes au second semestre 2024. Cela va nous permettre de mettre le curseur au bon endroit car l'enjeu est de l'ouvrir à différents publics pour différentes pratiques.

Vous annoncez la création d'un nouveau centre technique municipal, quelle est la nature de ce projet ?

Le bâtiment qu'occupent les services techniques n'est plus adapté aux besoins actuels. Le nouveau centre technique municipal doit permettre de mieux répondre aux attentes des habitants de la commune. Car je suis convaincu qu'en dotant les services communaux d'un outil adapté, les services rendus à la population n'en seront que plus efficaces. Pour l'heure, nous entamons la phase d'études. Je souhaite d'ores et déjà que ce bâtiment soit un modèle en termes d'économies d'énergies.

(suite de l'entretien page 11)

Action municipale



CENTRE CULTUREL

Le centre culturel est le projet phare de ce mandat. Son ouverture est prévue au second semestre 2024.



COMPLEXE SPORTIF

La municipalité souhaite finaliser le complexe sportif en concertant la population. 8 000 m² restent à aménager.



PISTES CYCLABLES

Les travaux liés aux pistes cyclables reliant Corn er Hoët au bourg de Brec'h, via la rue du Pont Douar, sont actuellement en cours. Ils s'achèveront dans le courant de l'été 2021.



ZONE HUMIDE DE LA CHARTREUSE

La zone humide de la Chartreuse retrouvera son caractère naturel et sa fonctionnalité en 2022. A terme, cet espace sera dédié à la promenade et à la découverte de la nature.



OFFRE COMMERCIALE EN COEUR DE BOURG

Une nouvelle solution, qui diffère du projet initial, est envisagée. Elle apportera les services essentiels et attendus en termes d'offre de commerces de proximité.

Action municipale

Concernant le programme de restauration du Champ des Martyrs, quelles sont les prochaines étapes ?

Après avoir restauré le parvis en 2018, la porte principale et les vitraux en 2020, nous consacrerons les 18 prochains mois à l'étude paysagère du site. Puis, en 2022, les travaux de restauration de l'intérieur de la chapelle (murs, plafond et autel) débuteront. C'est un programme de restauration ambitieux qui permettra de sauvegarder et valoriser ce site emblématique de Brec'h, classé Monument Historique.

Le marché de l'immobilier est tendu dans le Pays d'Auray, ce qui rend difficile l'accès au logement pour de jeunes ménages. Avez-vous des projets pour favoriser leur installation dans la commune ?

Je constate qu'il est de plus en plus difficile d'accéder à la propriété dans le Pays d'Auray et, par conséquent, dans notre commune. C'est pourquoi, nous projetons de lancer de nouvelles opérations pour permettre aux primo-accédants de s'installer à Brec'h. Ces opérations seront moins importantes que celle des Résidences de l'Etang, mais nous nous attacherons à en déployer dans le courant du mandat. Nous sommes d'ailleurs en veille sur les opportunités foncières dans la commune.

En parallèle, nous travaillons au développement du Sud de la commune, dans le quartier de la gare. C'est un travail collaboratif avec la ville d'Auray, la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique et, bien évidemment, les habitants du quartier qui seront concertés. A terme, ce projet étendu sur 12 hectares devrait comprendre 50 % d'activités tertiaires et équipements publics et 50 % d'habitat.

Avec ces projets, nous visons une mixité générationnelle dans la commune.

D'un point de vue social, quelle politique comptez-vous mettre en oeuvre pour les Brechois ?

Nous souhaitons développer notre politique sociale en faveur des aînés et des personnes vulnérables. Avec la crise sanitaire que nous traversons, nous avons pu constater qu'il y avait, pour certains, de vraies difficultés d'isolement, de fracture numérique.

Par exemple, pour les rendez-vous liés à la vaccination contre la Covid-19, l'essentiel des démarches se fait sur internet ; ce qui peut être une vraie difficulté pour nos aînés. Concernant l'isolement des personnes, la crise sanitaire n'a fait qu'amplifier les difficultés rencontrées par certaines d'entre elles. C'est pourquoi, nous réfléchissons en lien avec le projet de centre culturel à

quantifier les besoins réels en termes de formation et d'accompagnement aux nouveaux usages numériques.

Pour ce qui concerne l'isolement des personnes, nous envisageons, en lien avec le CCAS, de développer des équipes citoyennes qui rendront visite aux aînés, comme nous l'avons fait depuis mars 2020.

Nous ne sommes, pour l'heure, qu'au début de ces démarches.

Et, pour les familles, les enfants, avez-vous des projets spécifiques ?

Les grands projets de territoire tels que les pistes cyclables, le centre culturel, les nouvelles opérations immobilières, etc. sont au service des familles, mais des initiatives spécifiques seront proposées. Je pense, par exemple, à notre volonté de favoriser la découverte du sport et de la culture en proposant des événements, gratuits, grand public en plus des événements que nous proposons déjà actuellement comme la Grande Dictée, Brec'h ma Muse.

Pour les enfants, nous travaillerons à moderniser le restaurant scolaire. Nous projetons déjà d'améliorer l'acoustique du bâtiment.

Enfin, pour ce qui concerne le complexe sportif "Sport Ti Brec'h", nous souhaitons finaliser l'aménagement du complexe. 8 000 m² restent à aménager. Pour cela, nous concerterons les Brechois.

Au sujet des associations, comment les accompagnez-vous dans cette période complexe ?

Nous mettons un point d'honneur à soutenir nos associations et à stimuler leur inventivité. Car les associations contribuent à la vivacité de notre territoire.

C'est pourquoi, nous avons fait le choix de maintenir les subventions. Pour l'heure, toutes les associations n'ont pu reprendre leurs activités en raison des contraintes sanitaires. Nous mettrons tout en oeuvre pour les aider, par le biais des mises à disposition de salles entre autres, lorsque cela sera de nouveau possible.

Pour conclure, quels sont vos souhaits, vos attentes, pour la ville et les Brechois ?

Je souhaite profondément préserver notre cadre de vie. J'aimerais également développer le sentiment d'appartenance des Brechois à notre commune. Que les habitants soient fiers de leur ville et d'être Brechois !

LES GRANDS INVESTISSEMENTS 2021

AMENAGEMENTS URBAINS - CADRE DE VIE

**PISTES
CYCLABLES**
1 441 000 € TTC

**ZONE HUMIDE
LA CHARTREUSE**
66 400 € TTC

BAIL DE VOIRIE
330 000 € TTC

ETUDES - PROJETS DU MANDAT

**CENTRE
CULTUREL**
63 000 € TTC

**CENTRE
TECHNIQUE
MUNICIPAL**
80 000 € TTC

L'ESSENTIEL DU BUDGET

- **12,5 M€** montant du budget principal de la commune
- **6,4 M€** part du budget principal consacrée aux investissements
- **6,1 M€** part du budget principal consacrée au fonctionnement
- **3 M€** recettes liées aux impôts et taxes
- **2,5 M€** consacrés aux charges de personnel
- **1,5 M€**, capacité d'autofinancement de la ville de Brec'h
- **1,4 M€**, montant global des dotations de l'Etat (dotation globale de fonctionnement + dotation nationale de péréquation + dotation de solidarité rurale)

LE BUDGET 2021

6,4 millions d'euros d'investissement pour accompagner les projets du mandat

Réunie en séance du conseil le 8 février dernier, la municipalité a adopté le budget primitif 2021. Ce budget de 12,5 millions d'euros consacre 6,4 millions d'euros à l'investissement et 6,1 millions d'euros au fonctionnement.

La crise sanitaire de 2020 a eu de lourdes conséquences pour certaines collectivités territoriales ; ce qui n'est pas le cas de Brec'h. En effet, elle n'a eu que peu d'impact sur les finances de la commune bien que les recettes aient été moindres. Des finances stables que nous devons à la bonne santé financière de la commune mais également à une gestion rigoureuse.

Un budget ambitieux

"Pour l'année 2021, nous avons fait le choix de proposer un budget ambitieux qui nous permette d'accompagner les projets du mandat", annonce Fabrice Robelet, maire de la ville de Brec'h. Avec ce budget, la municipalité vise la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour permettre à la commune de continuer à dégager les capacités d'investissement nécessaires à la mise en oeuvre des projets, tout en continuant à offrir des services de qualité à la population, sans augmenter les taux de fiscalité. De grandes orientations qui permettent d'assurer la bonne gestion des deniers publics.

Concernant la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et plus particulièrement des charges de personnel, elle a été une priorité dans l'élaboration de ce nouveau budget. "En 2014, nous avions 77 agents et c'est toujours le cas aujourd'hui", précise le maire. "Nous avons toujours réussi à contenir la masse salariale en réorganisant

les missions, tout en assurant la qualité du service public", poursuit-il. "C'est un principe auquel je suis fortement attaché car nous devons contenir les dépenses globales."

Investir pour soutenir l'économie

Côté investissements, la municipalité ne compte pas recourir à l'emprunt en 2021 car la capacité d'autofinancement qui a été dégagée permet à la ville d'investir sereinement. Avec un taux d'endettement moyen de 153,55 € par habitant contre 828 € pour les communes de même strate, Brec'h fait figure de bonne élève. "Nous pouvons, pour l'instant, réaliser nos projets sans emprunt", souligne Fabrice Robelet.

Cette année, 6,4 millions d'euros seront donc consacrés à l'investissement. Un effort conséquent qui permettra d'accompagner la mise en oeuvre des projets du mandat. "En tant que collectivité, nous devons continuer à investir pour soutenir les acteurs économiques qui ont souffert de cette crise sanitaire. Nos investissements permettent d'accompagner les entreprises et de contribuer au développement économique."

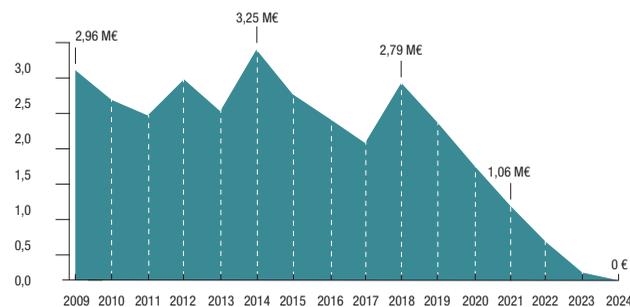
Côté recettes, la ville mise sur une stabilité des dotations de l'Etat "Ce qui nous permettra de maintenir notre engagement de stabilité sur la fiscalité locale", assure le maire. Concernant les tarifs des services communaux, ceux-ci n'ont pas évolué par rapport à 2020 dans une logique de soutien au pouvoir d'achat des Brechois.

ENCOURS DE LA DETTE

Une politique de désendettement affirmée

Perspectives au 1^{er} janvier 2021

hors nouveaux besoins en financement



IMPOTS LOCAUX

Maintien des taux d'imposition

Suite à la "Loi de finances pour 2020", la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est entrée progressivement en vigueur. A ce jour, 80% des foyers français ne s'en acquittent plus. En 2023, plus aucun foyer français ne la paiera.

Pour compenser cette perte financière pour les communes, les départements ont transféré leur part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes. Ce transfert de ressources entre collectivités est neutre pour les ménages.

Pour 2021, la municipalité maintient ses taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti.

- Taxe sur le foncier bâti : 15,26 % (taux départemental 2020) + 20% (taux communal) = 35,26 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 40 %

LES SUGGESTIONS & COUPS DE CŒUR DE L'ÉQUIPE :

LIVRES ADULTES

La famille Martin

de David Foenkinos, éditions Gallimard

La page blanche reste la hantise de tout écrivain ; pour y remédier un romancier décide d'interpeller une personne dans la rue et de s'inspirer de sa vie pour créer une nouvelle fiction. Madeleine et sa famille vont ainsi servir de point de départ à ce récit qui se nourrit du vécu des uns et des autres. Entre réalité et fiction, David Foenkinos joue avec les codes et nous renvoie à des moments de partage bien sympathiques.

Coup de cœur de Marcy

Les lettres d'Esther

de Cécile Pivot, éditions Calmann Levy

Esther, jeune libraire, organise en souvenir de son père, un atelier d'écriture épistolaire qui va lier, pendant plusieurs mois, un groupe de cinq personnes. Celles-ci vont apprendre à se connaître et à tisser des liens bien au-delà de ce qu'elles auraient pu imaginer. Ces lettres vont leur permettre de surmonter leurs peines et redonner un sens à leurs vies. Notre univers hyper connecté ne permet plus, hélas, ces longs échanges, mais Cécile Pivot les remet au goût du jour avec beaucoup de sensibilité et de talent.

Coup de cœur de Nathalie

LIVRES ENFANTS

Les larmes de Lisette

de Sandrine Kao, éditions Utopique

Lisette, petite fille fragile, ne peut contenir ses larmes alors elle les dépose dans des bocaux et enferme ainsi tous ses petits malheurs. Cette curieuse collection qu'elle va alimenter toute sa vie durant, trouvera un usage très magique auprès des enfants. Les éditions "Utopique" nous offrent, une fois de plus, un superbe album grand format où les illustrations en pleine page débordent en rappel sur de très jolis textes.

Coup de cœur de Nathalie



Lizig, princesse des eaux

de Guerrit Theodor Rotman (livre en Breton, livret en Français + CD), éditions Ti Douar Alré

Nous suivons le périple de Lizig, petite fée, à travers un royaume merveilleux où les animaux (souris, grenouilles et crapauds) sont dotés de la parole. Dans une langue riche et vivante, à la manière des fables de La Fontaine, l'histoire nous invite à de multiples rebondissements.

L'histoire :

Lizig, merc'hig ur gorriganez, a zo kouezhet diàr he zi savet àr barr ur wezenn. Droug ebet n'he deus ket bet, met setu-hi dalc'het get ur c'hoadour fall hag e vaouez. A-eno e krogay eviti troioù-kaer ha re digaer, e bed ar loened bihan ha bras, ar gorriganed, e rouantezhioù moliac'hus kuzhet e don ar c'hoadoù.

Lizig, fille d'une fée, est tombée de sa maison perchée sur la branche d'un arbre. Elle n'a eu aucun mal, mais la voici retenue par un vilain bûcheron et sa femme. A partir de là commence pour elle des aventures, bonnes et moins bonnes, dans le monde des animaux petits ou grands, des lutins, dans des royaumes cachés au fond des forêts.

Coup de cœur de Catherine

JEUX DE SOCIETE

Dicium

de Joachim Thôme, éditions Geek attitude games

Quatre jeux réunis dans un seul coffret, c'est ce que propose Dicium. A partir d'une même règle de base, ces univers très différents abordent des thématiques telles que la course de voitures (Crazy cup), la quête de trésor (Donjon), la conquête de territoires (Civilisation) ou le combat entre ninjas et samouraï (Shogun). A vous de choisir !

Coup de cœur de Marcy

Les marchands du Nord

de Loïc Lamy, éditions La Haute roche

La mer Baltique est le théâtre d'échanges commerciaux entre armateurs avides de pouvoirs. Avec une flotte de trois navires marchands, il va falloir développer des cités et dominer ses concurrents... Passionnant. La stratégie avant tout !

Coup de cœur de Marcy

BD

La patrie des frères Werner

de Philippe Colin et Sébastien Goethals, éditions Futuropolis

Dans l'immédiat après-guerre, deux orphelins juifs allemands, survivants des ruines de Berlin vont rejoindre la STASI pour échapper au camp de rééducation. En 1974, lors de la 10^e coupe du monde de football, Erich Honecker utilise les deux frères, agents de la STASI, pour faire gagner l'équipe de la RDA et prouver ainsi au monde entier la suprématie du socialisme. S'inspirant de faits réels, les auteurs retracent avec brio cette période trouble des deux "Allemagne". Un dossier de l'historien Fabien Archambault, richement documenté, complète cet album.

Coup de coeur de Nathalie

LA GRAINOTHEQUE

Depuis le mois de mars, une grainothèque est à votre disposition à la médiathèque de Brec'h.

La grainothèque est un espace où l'on peut gratuitement déposer, échanger, prendre des graines de légumes, de fleurs, de fruits, d'aromates... pour garnir ses espaces verts.

Elle est à votre disposition à la médiathèque. Lors d'un dépôt de graines, veuillez indiquer le nom de la plante et la date de récolte sur le sachet.

DVD

Ma folle semaine avec Tess

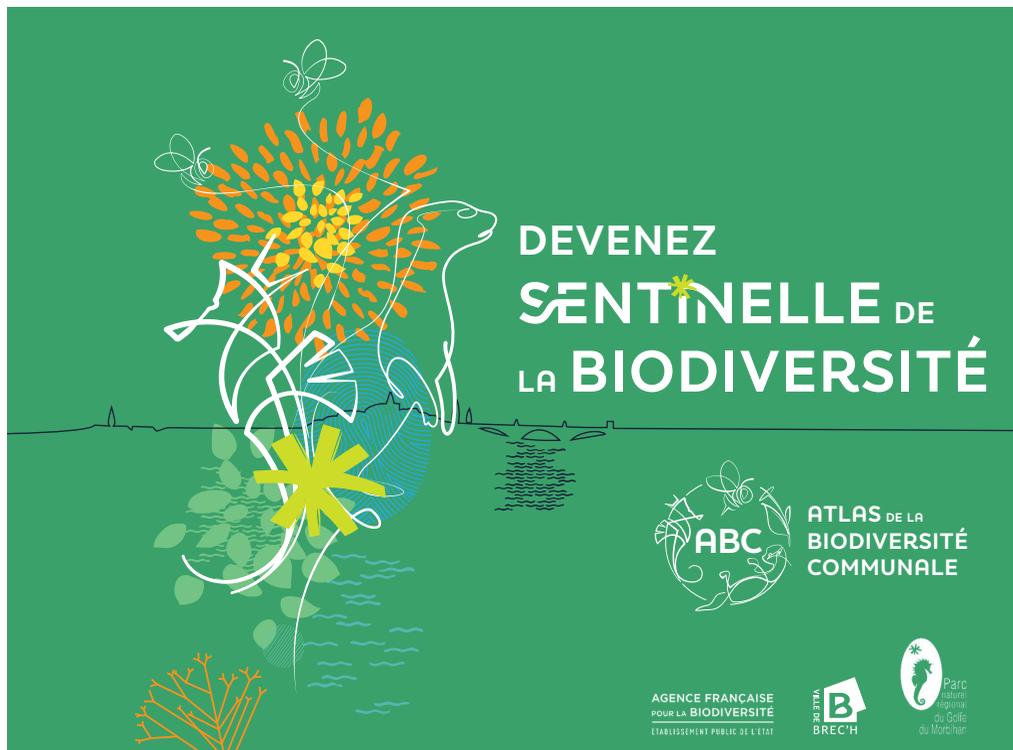
de Steven Wouterlood

Sam est un jeune garçon de 11 ans qui passe ses vacances d'été avec sa famille sur une île néerlandaise. Durant ce séjour, il s'est planifié un entraînement quotidien très particulier : il s'exerce à vivre seul et s'isole quelques heures chaque jour. Sa rencontre avec la trépidante et énigmatique Tess va l'entraîner dans une drôle de mission. Adapté du roman à succès d'Anna Wotiz, ce film tout public allie l'humour, l'intelligence et la fantaisie pour aborder des sujets tantôt graves tantôt légers.

Coup de cœur de Nathalie



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE



Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la ville de Brec'h, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, débute son inventaire participatif de la biodiversité.

Tous les Brechois, de tous âges, peuvent y participer. L'objectif étant de mieux connaître la biodiversité de notre territoire. Qu'il s'agisse de la faune ou de la flore, toutes les données ont un intérêt !

Inventorier la faune et la flore

Pour participer, connectez-vous au portail de l'observatoire du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. Sur ce site internet dédié, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour reconnaître les différentes espèces animales et végétales et partager ainsi vos observations.

Pour enrichir les inventaires des hérissons d'Europe et des écureuils roux, réalisés en 2019 par le Parc

Naturel Régional, la ville de Brec'h souhaite débiter la démarche participative de l'Atlas de la Biodiversité Communale en ciblant, en particulier, ces deux petits mammifères. En effet, nous connaissons encore mal l'évolution démographique de leur population et leur répartition sur le territoire.

Vous pouvez donc contribuer à les protéger et à collecter les informations nécessaires à leur suivi en vous impliquant dans cet observatoire participatif et en devenant sentinelle de la biodiversité !

Participez et informez-vous sur :

<https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh>

Contact Atlas de la Biodiversité Communale de Brec'h

contact-asso-a21@brech.fr

Agenda

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE



Du 28 mars au 19 septembre

"Le temps d'une pose" d'Anthony Hellec.

Parc de la Chartreuse

Adepte de la pose longue, Anthony Hellec, photographe brechois, puise son inspiration dans les paysages qui l'entourent.

AVRIL

Du 20 mars au 20 juin

Expo photo "Le carnaval de Brec'h"



Photographies de Xavier Le Gallo & de la ville de Brec'h.

Jardin de l'église Saint-André

Du 5 au 30 avril

Le végétal tissé et "papiérisé"

Exposition de Mad Aubin.

Médiathèque

Instant
Expo

Mercredis 14 & 21 avril

Réalisation d'un papier parchemin pour écriture végétale ou mots tissés

14h30 - 16h30. Médiathèque

La présence aux deux ateliers est indispensable

Sur inscription : mediatheque@brech.fr

Samedi 17 avril

La Grande Dictée



17h. En direct sur la chaîne YouTube de Brec'h. Présentée par Hervé Claude.

Samedi 24 avril

Bourse aux plantes

Echanges de plants, boutures et graines.

10h - 12h. Centre technique municipal (rue du Pont Douar)

MAI

Du 3 au 28 mai

Présentation du fonds de jeux de société de la médiathèque

Médiathèque

Samedi 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945

11h. Monument aux morts.

Selon les recommandations en vigueur, la cérémonie pourrait se dérouler en comité restreint. Tenez-vous informés sur www.brech.fr

Mercredi 19 mai

Jeux avec la ludothèque

La Marelle

15h - 17h. Médiathèque

Sur inscription : mediatheque@brech.fr

Instant
Expo

JUIN

Mercredi 16 juin

Atelier "Apprendre la photographie" avec l'association Cètavoïr

15h - 16h30. Médiathèque

Sur inscription : mediatheque@brech.fr

Du 30 juin au 3 juillet

Brec'h ma Muse !

Infos à venir sur www.brech.fr



Important : en fonction des conditions sanitaires liées à la Covid-19, ces rendez-vous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

Tenez-vous informés sur www.brech.fr

PLANTATION & HAUTEUR DES HAIES

Pour des relations de voisinage apaisées, adoptez les bonnes pratiques !

La plantation et la hauteur des haies sont régies par l'article 671 du Code Civil qui fixe des règles précises afin d'éviter les conflits de voisinage.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantés près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 m.

Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 m.

A noter : La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation se mesure, quant à elle, depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

Il doit adresser au voisin, dont les plantations ne respectent pas les distances légales, un courrier en recommandé avec accusé de réception.

Plantations existant depuis au moins 30 ans

Pour les plantations existant depuis au moins 30 ans, si elles ne respectent pas les distances légales, mais qu'elles sont situées :

à moins de 0,5 m de la limite de propriété,

ou sont situées entre 0,5 m et 2 m de la limite de propriété et dépassent 2 m de hauteur,

Seule une démarche amiable (recherche d'un accord) peut être envisagée auprès du voisin dont les plantations ne respectent pas les distances légales.

SERVICE URBANISME

Nouveaux horaires

Depuis le 1^{er} février 2021, les horaires d'accueil du public du service urbanisme de la mairie de Brec'h ont changé.

Le service est ouvert au public, uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Contact : 02 97 57 79 90
contact-amenagement-urbain@brech.fr

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES !

Afin de vous prémunir des cambriolages, adoptez les bonnes pratiques !

Pour vous prémunir des vols à la roulotte :

- Fermez à clé votre véhicule
- Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre habitacle

Pour vous prémunir des cambriolages dans votre habitation :

- Fermez les fenêtres & les portes à clé
- Rangez vos outils (échelles, etc.) dans un abri sécurisé pour éviter que des cambrioleurs puissent s'en servir

Vous avez été victime d'un cambriolage :

- Appelez immédiatement le 17
- Ne touchez à rien. Cela permettra aux services de gendarmerie de procéder à un relevé d'empreintes

Vous partez en vacances ? Pensez à l'opération tranquillité-vacances !

Inscrivez-vous systématiquement auprès de la police municipale de Brec'h et de la gendarmerie d'Auray

- Inscription police municipale de Brec'h sur www.brech.fr rubrique "mes démarches en ligne Police-Sécurité".
- Inscription gendarmerie d'Auray (2 rue de la Forêt - 56400 Auray) ou sur bta.auray@gendarmerie.interieur.gouv.fr

GARAGE BRE'CH AURAY AUTOMOBILES - B2A



Depuis la fin de l'année 2020, Mickaël Grandclaude a pris la succession du garage Prado, situé à Lann er Rheu.

Le garage Brech'h Auray Automobile - B2A propose différents services : vente de véhicules neufs et occasions toutes marques, achat de véhicules, possibilité de financement sur les véhicules, réparation mécanique toutes marques et carrosserie.

Les employés de l'ancien garage ont été conservés et un carrossier peintre a été embauché pour compléter l'équipe. Ils vous accueillent du mardi au samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 19h (18h pour respecter le couvre-feu). L'atelier est fermé le samedi après-midi.

Contact : Garage Brech'h Auray Automobile - B2A

7 Lann er Rheu - 56400, Brech'h

02 97 56 43 31 - mg@b2a56.fr



ALLIANCE ADMINISTRATIVE

Anna Loreau a récemment lancé son activité d'assistante administrative indépendante à Brech'h. Elle intervient auprès des indépendants, des TPE/PME et des associations.

Après avoir occupé les postes d'assistante administrative, d'assistante commerciale et de directrice commerciale, Anne Loreau a décidé de créer sa propre activité d'assistante administrative indépendante.

Au cours de sa carrière, elle a pu constater les besoins ponctuels ou réguliers des indépendants, des TPE/PME, des associations, ce qui l'a poussé à créer sa micro entreprise. En tant que prestataire de services, les entreprises faisant appel à ses services sont exonérées de charges sociales et libérées de certaines contraintes administratives.

Installée à Brech'h, Alliance Administrative intervient sur les communes de Brech'h et d'Auray, dans un rayon de 15 km.

Contact : Alliance Administrative - Anna Loreau

06 23 67 07 24 - contact@alliance-administrative.fr

<https://alliance-administrative.com>



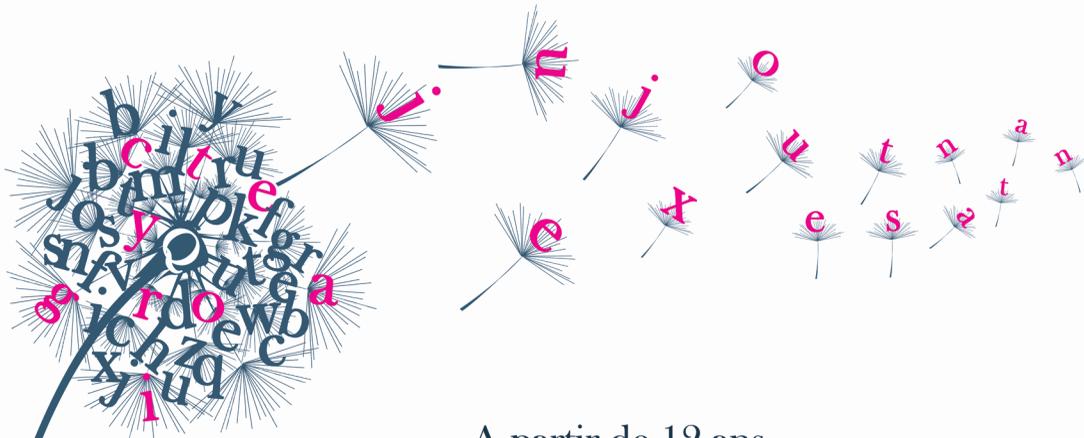


Samedi 17 avril 2021
17h, en direct sur YouTube

6^e édition

La Grande Dictée de Brec'h

animée par Hervé Claude 



A partir de 12 ans
PARTICIPATION GRATUITE

Conception : services communication Ville de Brec'h, Illustration : Fochia

> Plus d'infos sur www.brech.fr ou au 02 97 57 79 90